

*Questions orales*

## [Français]

Monsieur le président, il est évident qu'en effet les négociations seront dures. Lorsque, le 5 octobre, j'ai indiqué que nous reprenions les négociations, j'ai dit qu'elles seraient longues et difficiles, mais cela ne m'enlève pas mon optimisme, et je vois nécessairement que dans un avenir prochain nous aurons une convention collective, parce qu'il faut en finir avec cette confrontation qui a perturbé le service des postes et qui a réduit fondamentalement nos niveaux de volume par le passé.

## [Traduction]

**M. Alexander:** Si je comprends bien, le ministre a pour politique de garantir la livraison du courrier. Nous dirait-il si le gouvernement croit que la livraison du courrier est un service essentiel?

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, je crois que le député a assisté plusieurs fois aux séances du comité Finkelman, et il connaît la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Qu'il vérifie la définition qu'en donne cette loi.

**M. Alexander:** Vous avez éludé ma question.

**M. l'Orateur:** Le député comprendra que la présidence aurait de toute façon de sérieux doutes quant à l'à-propos de faire une déclaration de principe aussi vague pendant la période des questions.

\* \* \*

## [Français]

**L'INDUSTRIE**

ON DEMANDE UNE RENCONTRE AVEC LES PROVINCES, LES COMPAGNIES ET LES SYNDICATS POUR PRÉVENIR LA DÉTÉRIORATION DU SECTEUR MINIER

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné la déclaration faite hier à Québec par M. Langlois, directeur général de l'Association des mines et métaux du Québec, à savoir que l'industrie minière est maintenant prise dans un piège dont elle ne peut se sortir sans l'aide du gouvernement. Étant donné que j'ai présenté une motion tantôt, que mes amis d'en face ont rejetée, je voudrais demander au ministre s'il pourrait assurer la Chambre que le gouvernement est disposé à convoquer une conférence au sommet, invitant bien sûr tous ses homologues provinciaux, les chefs d'industries, les représentants de syndicats, afin d'établir à long terme une politique pour apporter une sécurité à ces gens qui, comme le ministre le sait sûrement, sont immensément inquiets de l'avenir du secteur minier du Canada tout entier.

## [Traduction]

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, j'ai songé à une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie. Peut-être devrait-on y inviter aussi les ministres des Finances des diverses provinces. Nous avons pressenti certaines personnes, mais il est encore trop tôt pour que je puisse dire s'il y aura une conférence. Une telle conférence pourrait avoir du bon, mais je devrais d'abord être sûr que les ministres provinciaux y sont favorables.

[M. Blais.]

## ● (1127)

On a affirmé de temps à autre que les taux d'imposition variaient beaucoup selon les provinces. On a également déclaré que certaines provinces avaient des taux supérieurs à ceux du gouvernement fédéral qui sont uniformes dans tout le pays. Une occasion se présenterait peut-être de se rencontrer et de discuter des aspects généraux de l'avenir de l'industrie minière et des positions respectives des deux gouvernements, et de l'apport que les provinces, d'une part, et les politiques fédérales, d'autre part, pourraient faire pour stabiliser cette industrie très importante au Canada.

## [Français]

**M. La Salle:** Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Monsieur le président, je trouve la réponse du ministre plus encourageante que celle que nous avons reçue cette semaine. Le ministre parle d'une réunion possible avec ses homologues provinciaux, mais je pense qu'il y reconnaîtra également, monsieur le président, l'importance d'avoir à cette même table les représentants des compagnies et des syndicats qui sont particulièrement touchés. Comme il est possible que ces responsables de compagnies puissent apporter une contribution par leurs conseils relatifs à une politique future, est-ce que le ministre pourrait également nous assurer qu'il y aura une participation des représentants du patronat et des syndicats, parce que je crois que cette politique doit se faire avec la coopération de tous les secteurs intéressés?

## [Traduction]

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, toute la question d'une conférence de ce genre est, bien sûr, fort complexe et exige bien des discussions avec les ministres provinciaux. Il me semble qu'en prévision d'une conférence fédérale-provinciale pareille, les ministres provinciaux devraient inviter des représentants de la direction de l'industrie comme aussi des représentants de ses travailleurs pour discuter leurs points de vue dans une optique provinciale. Je puis donner au député l'assurance que je serais très heureux de le faire, mais je crois, quand il s'agit de conférences fédérales-provinciales, qu'on devrait s'en tenir à une conférence de ministres, une fois qu'ils ont fait le travail préparatoire en consultant les membres de l'industrie, c'est-à-dire les représentants du salariat et ceux du patronat.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ SOCIALE**

LES PROPOS DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS AU SUJET DE LA RÉDUCTION DES PENSIONS ET ALLOCATIONS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Peut-il nous dire si, il y a quelques semaines, avant de prononcer son très important discours au sujet de la réduction possible des prestations de bien-être, notamment, les allocations familiales et les pensions, il avait consulté ses collègues du cabinet? Plus précisément, avait-il consulté le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social avant d'annoncer que les pensions et les allocations familiales pourraient être réduites?